

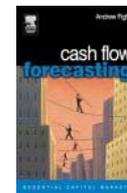
LE RISQUE BANCAIRE ET BALE2

Tunis, Tunisie
15 Dec 2006

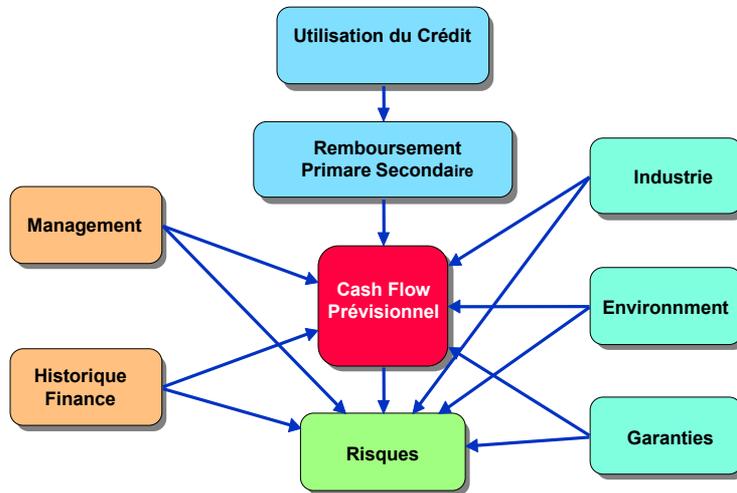


VOTRE FORMATEUR

- Andrew Fight
- 20 ans d'expérience professionnelle Banque à Paris et Londres
- Montage d'opérations financières
- Analyste financier auprès de l'agence de notation FITCH
- Ecrivain, Formateur, et Consultant Banque, Finance, et Financement PME
- Consultant gestion Risque Crédit
- Parle Français Anglais, Russe
- Diplôme Sciences Economiques et Politiques
- Livres disponible chez 



Evaluation de Risque Bancaire

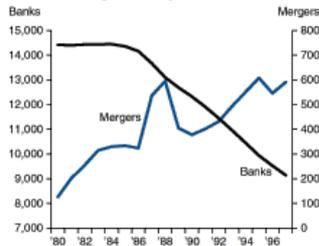


Les Banques qui Disparaissent ?? (U.S.A)

1	Manufacturers Hanover				
2	Texas Commerce				
3	Chemical Bank				
4	Chase Manhattan				
5	Bank One				
6	JP Morgan				JP Morgan
7	Bank of New York				
8	FNBM / Allfirst				FNBM / Allfirst
9	Bank Boston				
10	Travellers Group				
11	Citibank				Citibank
12	Golden State Bancorp				
13	Security Pacific				
14	Bank of America				
15	Fleet Boston				
16	NCNB				Bank of America
17	Bankers Trust				
18	Deutsche Bank				Deutsche Bank

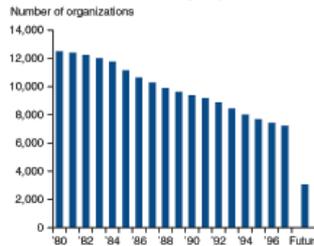
Une chute de 600% des banques Américaines.....

U.S. Banking Industry



DATA SOURCES: Report of Condition and Income; NIC (the Federal Reserve's National Information Center for Systemwide Structure and Financial Information).

Number of U.S. Banking Organizations*



* Banks belonging to a common holding company are counted as a single banking organization.
DATA SOURCE: Report of Condition and Income.

Qui devient une tendance globale...

WORLD' TOP TEN BANKS BY ASSETS (\$ BILLION)

Rank	Bank	1983	Bank	1995	Bank	2004
1	Citicorp	167	Deutsche Bank	503	UBS	1,553
2	Dai-Ichi Kangyo Bank	158	Sanwa Bank	501	Citigroup	1,484
3	Fuji Bank	142	Sumitomo Bank	500	Mizuho	1,296
4	Sumitomo Bank	136	Dai-Ichi Kangyo Bank	499	HSBC	1,277
5	Mitsubishi Bank	133	Fuji Bank	487	Credit Agricole	1,243
6	Banque Nationale Paris	123	Sakura Bank	478	BNP Paribas	1,234
7	Sanwa Bank	123	Mitsubishi Bank	475	JP Morgan Chase	1,157
8	Credit Agricole	123	Norinchukin Bank	430	Deutsche Bank	1,144
9	BankAmerica	115	Credit Agricole	386	Royal Bank of Scotland	1,119
10	Credit Lyonnais	11	ICBC (China)	374	Bank of America	1,110

The Economist (20/05/06)

Les risques macroéconomiques de la consolidation du secteur bancaire

- Les plus grandes banques en 2004 sont trois fois plus large qu'en 1995 et 10 fois plus large qu'en 1983.
- Les banques Japonaises ont cédé la place aux banques GB, Françaises, et Américaines.
- La chute des banques japonaises a eu leur en dépit des largues fusions de la décennie:
 - 1999, Mitsui Financial Group + Daichi Kangyo + Fuji + IBI >deviennent Mizuho.
 - 2000, Sumitomo + Sakura = new Sumitomo.
 - 2000, Mitsubishi Bank + Bank of Tokyo = Mitsubishi Tokyo Financial Group.
 - 2002, Sanwa + Tokai + Asahi = UFJ group.
 - 2005, Mitsubishi Tokyo Financial Group + UFJ, = USD 1.68 trillion asset bank.
- La consolidation réduit la compétition et concentre le risque.
- Les économies nationales deviennent dépendent sur la gestion saine de ces géants.
- Les gouvernements ne peuvent contrôler ces banques..... Mais ne peuvent les permettre de s'effondrer, même si la direction est incompétente.
- Doit le contriuable payer la note si aucun mécanisme de controle existe?
- Ceci réunit les défaillance des économies centralisés (marché oligopolistiques) sans les avantages (contrôle)....

Les vrais résultats de la consolidation bancaire

- Rentabilité accrue – un mirage? Aucune preuve statistique d'efficacité accrue. Les groupes deviennent large et difficile a gérer
- Concentration de risque, moins de fournisseurs
- La quête des gros affaires marginalise des secteurs tels que PME, start ups, et secteurs périphériques (maritime, aviation).
- Moins de banques disponible aux entreprises!
- "Homogénéité" des politiques de crédits et réduction de banques réduit le choix des sources de financement
- Etouffement d'entreprises innovateurs ou spécialisés, Etouffement d'innovation et dynamisme dans l'économie.
- Reduction d'acteurs dans le marché des crédits syndiques
- Reduction d'acteurs dans les marchés secondaires pour le "offloading" des crédits.

Top 20 Global Arrangers Of Syndicated Loans in 2003



- Source: Dealogic, 2003
- Prépondération des banques USA a cause de la taille du marché USA.

Pos.	Bank name	Amt US\$ m	No.	%Share
1	Citigroup Inc	198,227	742	10.49
2	JP Morgan	193,678	824	10.24
3	Bank of America Corp	164,455	1,048	8.70
4	Deutsche Bank AG	82,513	355	4.36
5	Barclays	80,827	328	4.28
6	Bank One	68,080	540	3.60
7	BNP Paribas	66,660	360	3.53
8	ABN AMRO	60,386	437	3.19
9	HSBC	59,810	284	3.16
10	Wachovia Corp	52,642	587	2.78
11	Royal Bank of Scotland	47,655	244	2.52
12	Mizuho	45,580	281	2.41
13	Credit Agricole / Credit Lyonnais	42,894	259	2.27
14	FleetBoston	40,474	449	2.14
15	Mitsubishi Tokyo Financial Group Inc	38,699	325	2.05
16	Credit Suisse First Boston	37,550	166	1.99
17	Sumitomo Mitsui Banking Corp	35,645	363	1.89
18	Dresdner Kleinwort Wasserstein	32,293	91	1.71
19	SG	30,156	178	1.60
20	UBS	17,927	97	0.95

Top 20 Global Providers Of Syndicated Loans in 2003



- Source: Dealogic, 2003
- Fournisseurs de capitaux
- Prépondérance de banques USA suite a une série de fusions
- Banques japonaises souffrent des portefeuilles de crédits carbonises.

Pos.	Bank name	Amt US\$ m	No.	%Share
1	JP Morgan	105,598	1,107	5.56
2	Citigroup Inc	86,654	1,011	4.56
3	Bank of America Corp	78,644	1,343	4.14
4	Deutsche Bank AG	55,026	647	2.90
5	ABN AMRO	52,096	965	2.74
6	Barclays plc	50,326	629	2.65
7	BNP Paribas	50,149	824	2.64
8	Bank One	48,145	864	2.53
9	Mitsubishi Tokyo Financial Group Inc	46,920	990	2.47
10	HSBC	46,824	678	2.46
11	Credit Agricole /Credit Lyonnais	46,160	713	2.43
12	Wachovia Corp	46,083	928	2.43
13	Royal Bank of Scotland	43,559	586	2.29
14	Credit Suisse First Boston	40,202	446	2.12
15	Mizuho	36,189	712	1.90
16	FleetBoston	33,963	779	1.79
17	SG	31,582	497	1.66
18	Sumitomo Mitsui Banking Corp	30,237	726	1.59
19	ING	27,234	538	1.43
20	Scotia Capital	24,844	500	1.31

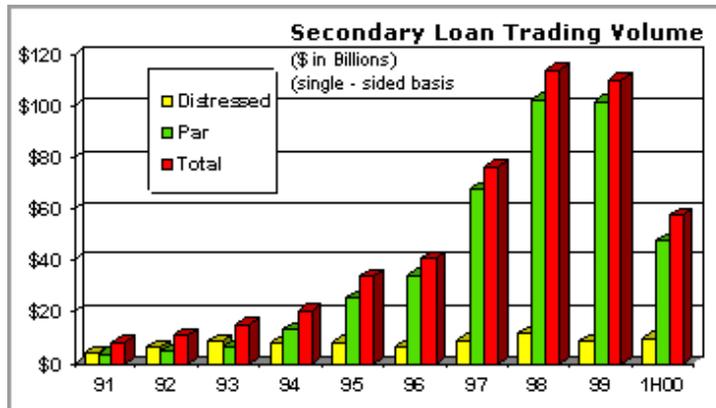
Volumes based on equal apportionment when allocations are undisclosed.

Top 20 Global Borrowers Of Syndicated Loans In 2003

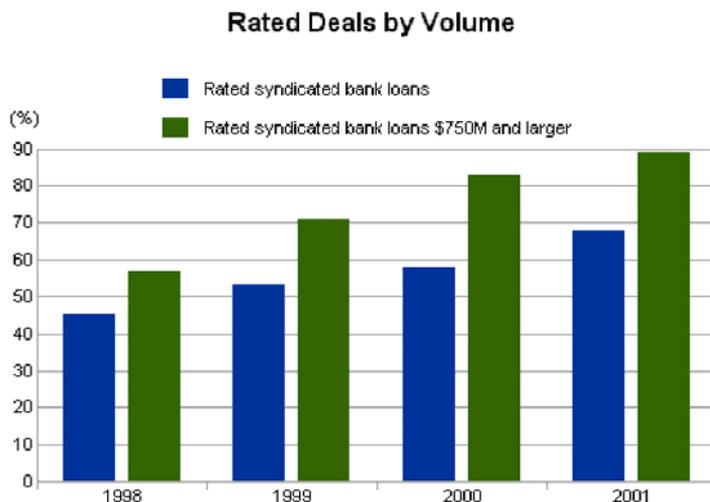
- Source: Dealogic, 2003
- Emprunteurs
- Forte présence EU du a une culture d'actions différente des entreprises boursières USA.

Top 20 Borrowers Globally of Syndicated Loans in 2003				
Pos.	Borrower name	Amt US\$ m	No.	%Share
1	Network Rail Ltd	15,091	1	0.79
2	General Electric Capital Corp	13,620	1	0.71
3	DaimlerChrysler AG	13,000	1	0.68
4	Volkswagen AG	11,346	1	0.59
5	Vodafone plc	10,400	1	0.54
6	Olivetti SpA	9,876	1	0.51
7	Alstom SA	9,203	6	0.48
8	E.ON AG	9,154	1	0.48
9	Autostrade per l'Italia SpA	8,945	1	0.47
10	Bayerische Motoren Werke	8,500	2	0.44
11	General Motors Acceptance Corp (GMAC)	8,500	1	0.44
12	Morgan Stanley & Co	7,882	2	0.41
13	Allied Waste Industries Inc	7,500	3	0.39
14	Quincy Capital Corp	7,446	8	0.39
15	Suez	7,342	2	0.38
16	Telecom Italia SpA	7,133	1	0.37
17	Time Warner Cable Inc	7,100	3	0.37
18	Vivendi Universal SA	7,060	3	0.37
19	Sears Roebuck Acceptance Corp	7,000	2	0.36
20	UNEDIC	6,937	3	0.36

LES MARCHES SECONDAIRES



- The Syndicated Loans Secondary Market has grown in size and importance as banks manage their portfolios.
- This is a logical follow on to the debt/equity swaps banks used to reconfigure problem loan portfolios in the 1980s.
- Introduction of standardised loan documentation and commoditisation of syndicated loans – means that the secondary markets are an important element of the syndication strategy for syndicated loans.



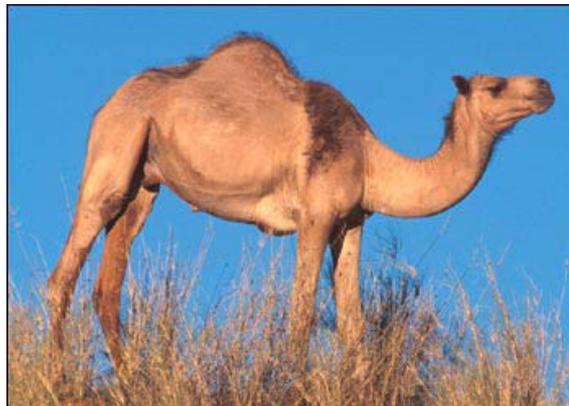
Source: Standard & Poor's PMD.

Loan Market Characteristics

Loan Market Characteristics Then and Now	
"Old" Loan Market	"New" Loan Market
<ul style="list-style-type: none"> • Opaque (information closely held) • No credit ratings or third party research 	<ul style="list-style-type: none"> • Transparent (information widely available) • Credit ratings, independent data and research
<ul style="list-style-type: none"> • Club lending with specialized credit knowledge • Negotiated or "relationship" pricing 	<ul style="list-style-type: none"> • Competitive pricing with comparative pricing information available • Numerous investors
<ul style="list-style-type: none"> • Bank plays both intermediary and investor roles • "Buy and hold" lenders • Documentation and distribution protocols unique to agent bank 	<ul style="list-style-type: none"> • Intermediary and investor roles more distinct. • Portfolio theory and secondary trading used to manage portfolios • Standardized instruments and established trading protocols

CAMEL - The Analytical Framework
« Chameau » - le schéma analytique ??

- **C**apital
- **A**ssets
- **M**anagement
- **E**arnings
- **L**iquidity

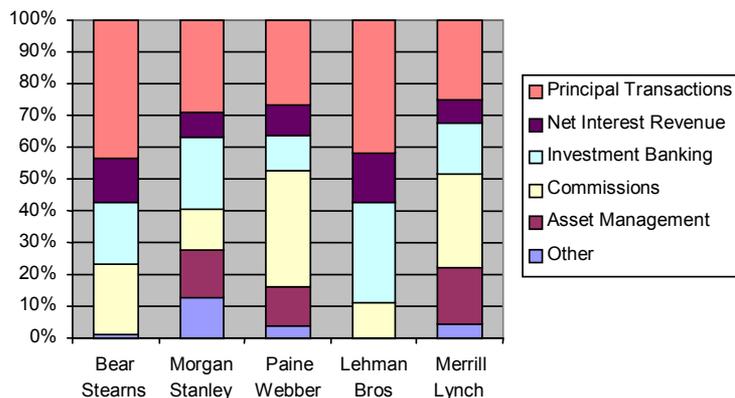


TYPES DE BANQUES ET LEUR PROFIL

- **Revenus....**
 - Intérêts (crédits)
 - Trading (devises, instruments financiers)
 - Commissions (chef de file, conseil, services)
 - Investissements (associés, filiales)
- **Le "mix" définit le type de banque:**
 - Banque commerciale
 - Banque d'affaires
 - Banque spécialisé
- **Ces distinctions peuvent êtres flou.**

Ventilation du Produit Bancaire des Bqes d'Affaires

Investment Banking Income Breakdown 1996-1997



THE MACROECONOMIC ENVIRONMENT



Risques Bancaires

- **Questions Générales**
 - Rentabilité
 - Concurrence
 - Concentration
 - Internationalisation -
 - Banque universelle – perte de distinction
- **Environnement Economique**
 - Cadre Réglementaire
 - Bale 2
 - IFRS
 - Convergence



Causes de faillite bancaire

- Franklin National (crédit control).
- Rumasa (Intergroup lending, nepotism).
- Penn Square (concentration).
- Continental Illinois (concentration, controle).
- Bankhaus Herstatt (FX).
- Johnson Matthey (Controle).
- BCCI (Fraude).
- Southeast Bank Florida (Immobilier).
- Crédit Lyonnais (Corruption politique).
- Barings (Incompétence).

Causes de Faillite

- Qualité d'actifs
- Mismatch
- Overtrading
- Fraude
- Diversification Excessive

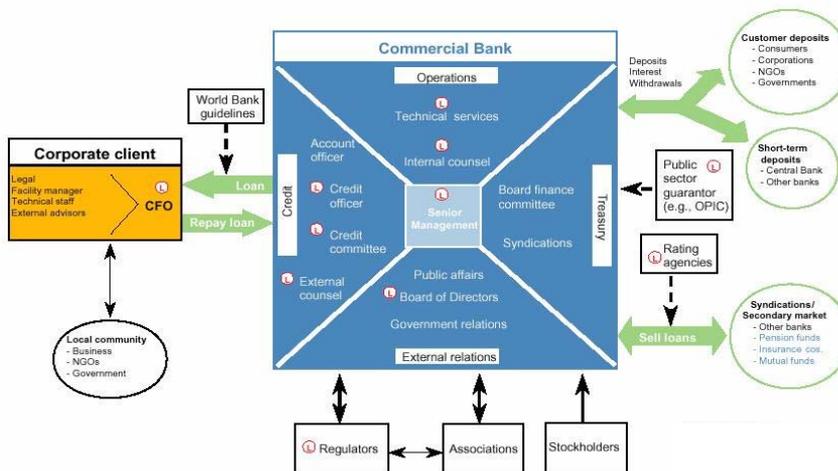


Clignotants.....

- Expansion rapide
- Concentration portefeuille
- Chute des ratios
- Hors bilan
- Changement de direction
- Retards des bilans
- Manipulations comptables
- Variation subites du cours d'action
- Problèmes économiques (SARS)

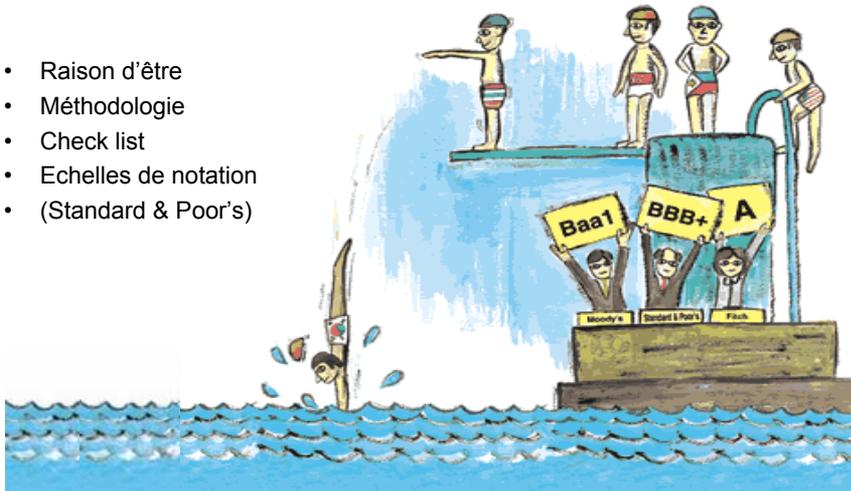


LES PRESSIONS SUR LA BANQUE

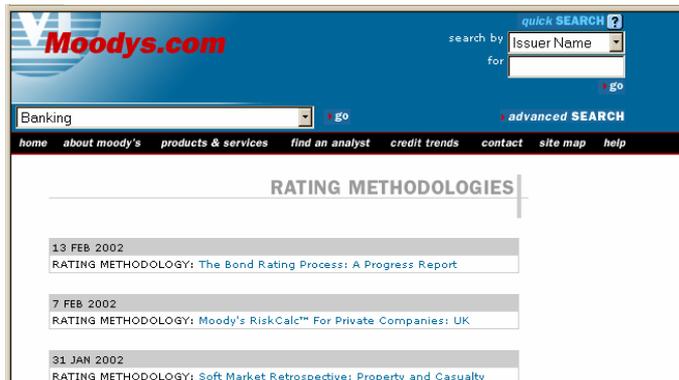


LES AGENCES DE NOTATION

- Raison d'être
- Méthodologie
- Check list
- Echelles de notation
- (Standard & Poor's)



Methodologie de notation



Moody's.com

quick SEARCH ?
search by Issuer Name
for
GO

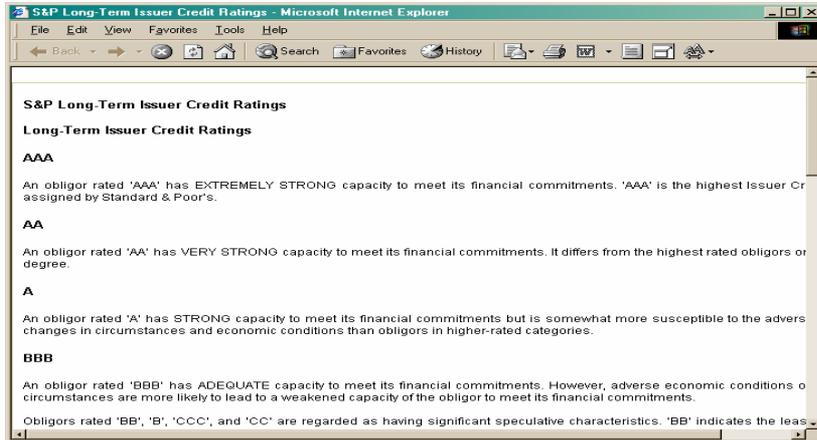
Banking GO advanced SEARCH

home about moody's products & services find an analyst credit trends contact site map help

RATING METHODOLOGIES

13 FEB 2002	RATING METHODOLOGY: The Bond Rating Process: A Progress Report
7 FEB 2002	RATING METHODOLOGY: Moody's RiskCalc™ For Private Companies: UK
31 JAN 2002	RATING METHODOLOGY: Soft Market Retrospective: Property and Casualty

Standard & Poor's



Moody's

A

Banks rated A possess superior intrinsic financial strength. Typically, they will be institutions with highly valuable and defensible business franchises, strong financial fundamentals, and a very predictable and stable operating environment.

B

Banks rated B possess strong intrinsic financial strength. Typically, they will be institutions with valuable and defensible business franchises, good financial fundamentals, and a predictable and stable operating environment.

C

Banks rated C possess adequate intrinsic financial strength. Typically, they will be institutions with more limited but still valuable business franchises. These banks will display either acceptable financial fundamentals within a predictable and stable operating environment, or good financial fundamentals within a less predictable and stable operating environment.

D

Banks rated D display modest intrinsic financial strength, potentially requiring some outside support at times. Such institutions may be limited by one or more of the following factors: a weak business franchise; financial

CADRE REGLEMENTAIRE



Convergence des ratios de capitalisation

- Contrôle de la liquidité du système bancaire international
- Coopération entre organismes de contrôle
- Echange d'information au niveau international



Definition of Capital

Capital is divided into Tier 1 and Tier 2 capital.

Tier 1

- (Capital Primaire):
- Capital (actions)
- Réserves
- Report à Nouveau
- Actions « non cumulative pref. Shares »

Tier 2

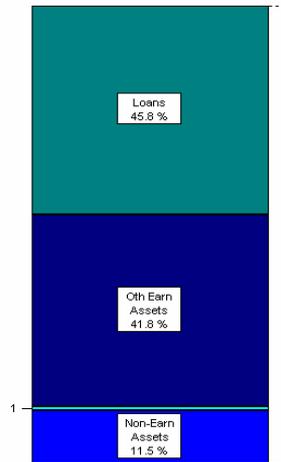
- (Capital Supplémentaire)
- Réserves cachées,
- Revalorisation d'actifs,
- Provisions de pertes généraux / portefeuille,
- Capitaux hybrides (dettes/fonds propres),
- Dettes subordonnées (syndiqués)

Definition of Capital

- Investments in unconsolidated subsidiaries and associates;
- Connected lending of a capital nature;
- All holdings of other banks' and building societies' capital instruments.
- The total Tier 2 supplementary elements should not exceed a maximum of 100% of Tier 1 elements;
- Subordinated term debt should not exceed 50% of Tier 1 elements;

Weighting of Risk Assets

- Risk Weights - Summary
 - 0% Cash; claims on own central government and OECD governments
 - 20% Claims on IBRD and Multilateral development banks, OECD Banks (non-OECD bank up to 1 year); OECD public sector
 - 50% Most residential mortgages
 - 100% Claims on the private sector; business with non-OECD banks and governments with original maturity of more than one year, fixed assets, and investments.



Definition of Capital

Basle Balance: Proposed weightings %

Claim	AAA to AA-	A+ to A-	BBB+ to BBB-	BB+ to B-	Below B-	Unrated
Sovereigns	0	20	50	100	150	100
Banks						
<i>Option 1</i>	20	50	100	100	150	100
<i>Option 2</i>	20	50	50	100	150	50
Corporates	20	100	100	100	150	100

Off Balance Sheet Weightings

- Credit Risk Related Exposure
- Principle Credit Conversion Factors
 - 100% loan substitutes - eg.: financial guarantees and acceptances); repurchase agreements; asset sales with recourse; forward purchases; forward-forward deposits; partly-paid shares with drawdown commitments.
 - 50% transaction related contingencies (eg performance bonds); commitments with original maturity over 1 year (eg standby loans and NIFs).
 - 20% short term self-liquidating trade related contingencies (eg documentary credits secured on shipments).

Bank of England Annexes on Capital Adequacy

- Tier 1: Core Capital
- Tier 2: Supplementary Capital
- Deductions From Total Capital (Total Of Tier 1 And Tier 2)
 - Investments in unconsolidated subsidiaries and associates;
 - Connected lending of a capital nature;
 - All holdings of other banks' and building societies' capital instruments.
- Limits And Restrictions
 - The total Tier 2 supplementary elements should not exceed a maximum of 100% of Tier 1 elements;
 - Subordinated term debt should not exceed 50% of Tier 1 elements;

Impact des accords Bale 2

- Banques obligés d'augmenter leur capital pour leur ratios et position compétitive (ou réduire leur portefeuille bancaires et risques hors bilan)
- Les banques focalisent donc sur le pricing et la gestion de leur ratios et notation.



Bale 1

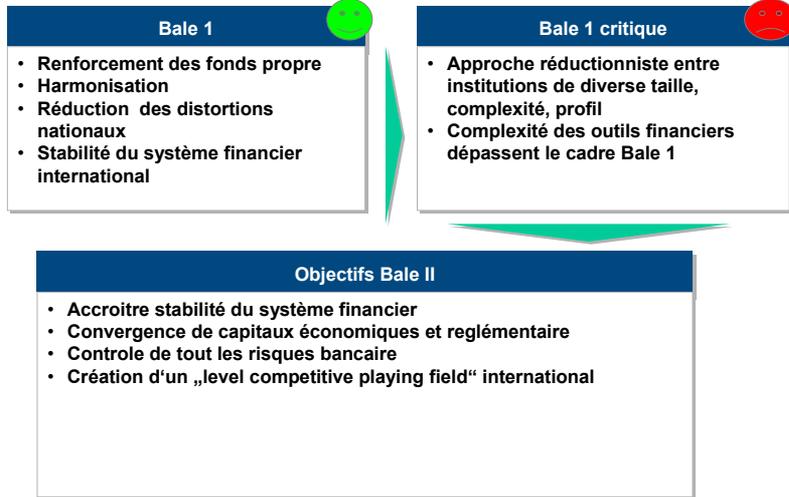
„Basel Committee on Banking Supervision“

- Fondé 1974.
- Comité des Banques Centrales de la Belgique, Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Lixembourg, Pays Bas, Espagne, Suède, GB, USA
- Coordonnée par la Bank for International Settlements in Basel

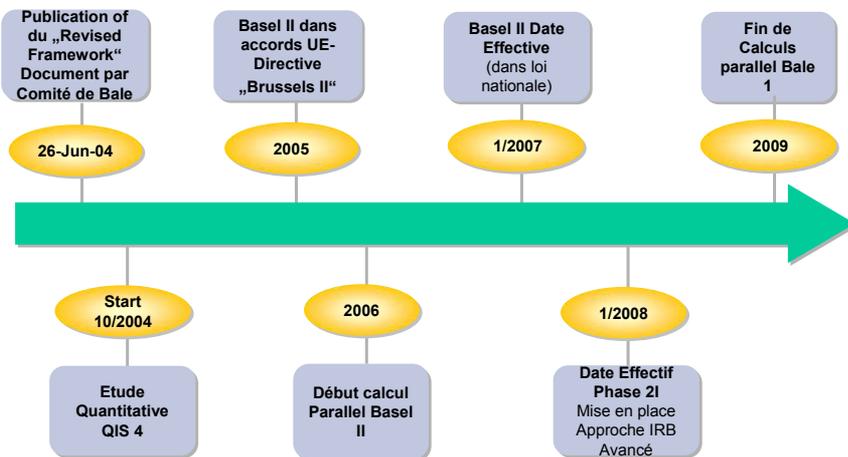
Chute des fonds propres des banques dans les 1980s (competition, arbitrage etc.)

1988 Harmonization des calculs capitaux (Bale 1).
1992 Mise en place des ratio dans le cadre juridique dans le G10 et ensuite plus de 100 pays.

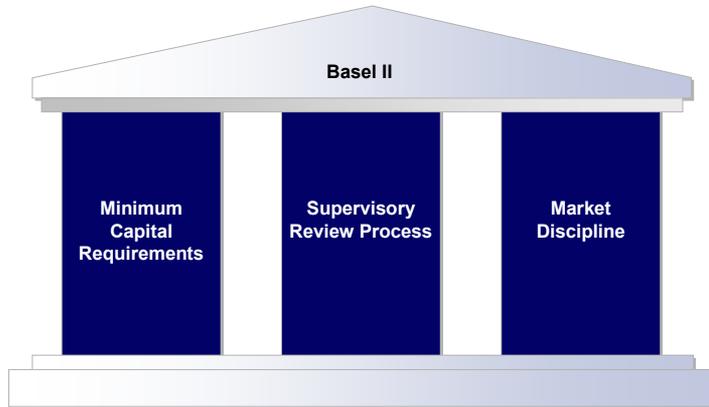
Bale 2



Echeancier Bale 2



Trois Piliers de Bale 2



„A Menu of Options “

$$\text{Risk-Asset Ratio} = \frac{\text{Qualified Capital}}{\text{Weighted Risk Based Assets}}$$

OECD Governments :	0 %
OECD Banks:	20 %
Mortgage Secured:	50%
All Other Risk Assets	100%

Capitaux = Tier 1 Capital (Core Capital) ou Total Capitaux (Tier 1 + Tier 2) Tier 2 inclus des quasi capitaux. Définitions des capitaux transférés de Bale 1 a Bale 2 sans changement

Tier 1 (a) Paid-up share capital/common stock (b) Disclosed reserves		Tier 1: ≥ 4%
Tier 2 (a) Undisclosed reserves (b) Asset revaluation reserves (c) General provisions/general loan-loss reserves (d) Hybrid (debt/equity) capital instruments (e) Subordinated debt		Total Capital: ≥ 8% (Tier 1 + Tier 2)

S&P Rating Class	Risk Weights in %			
	Sovereigns	Banks - Option 1	Banks - Option 2	Corporates
AAA to AA-	0	20	20	20
A+ to A-	20	50	50	50
BBB+ to BBB-	50	100	50	100
BB+ to BB-	100	100	100	100
B+ to B-	100	100	100	150
Below B-	150	150	150	150
Unrated	100	100	50	100

Example:
 Capital Requirement on a loan to an AA- rated corporate:
 = Loan Principal x Risk Weight x Capital Adequacy Ratio
 = 1,000,000 x 20 % x 8 %
 = 16,000

Risk Weights

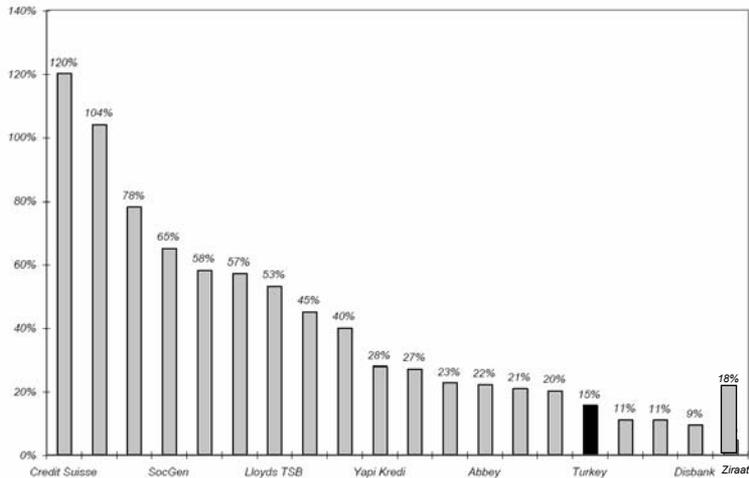
- Sovereign: 0 %
- Banks: as per country classification of the official export credit insurance agencies (1-7): 20 – 150%
- Corporates: 100 %
- Retail: 75 %
- Claims secured by residential property: 35 %
- Claims secured by commercial real estate: 100 % ↑
- Past due loans (> 90 d) net of specific provisions: 100 / 150 %
- Commitments (cancelable / up to 1 yr. / over 1 yr.): 0 / 20 / 50 %
- Credit risk mitigation techniques and qualifying collateral can be recognized
- Risk weight of the counterparty will be replaced by the risk weight of the collateral (cash, bonds, guarantees etc.)

Credit Risk Mitigation

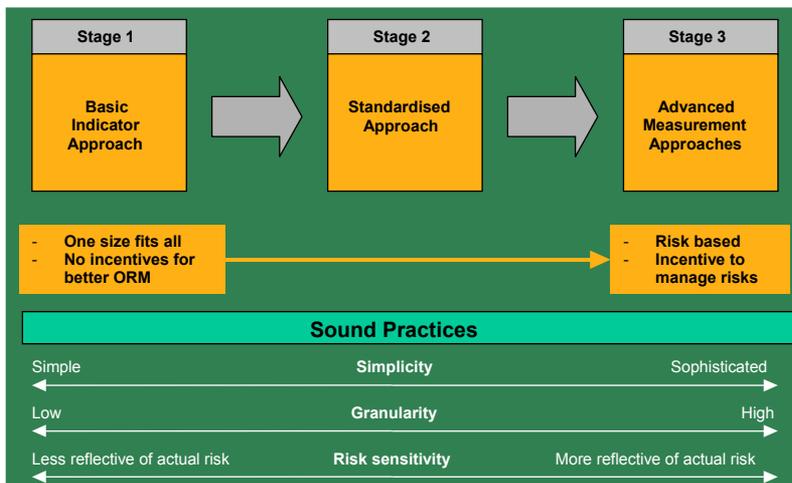
Compared to Basel I

- Sovereign: 0 %
- OECD Banks: 20 %
- Claims secured by real estate: 50 %
- All other risk assets: 100 %
- Commitments (in general / non-cancelable over 1 yr.): 0 / 50 %

Non-Interest Income as Percent of Tier 1 Capital for selected banks (2002)



Approches Réglementaires



Exemple de Variation de Ratios Financiers Comparatifs

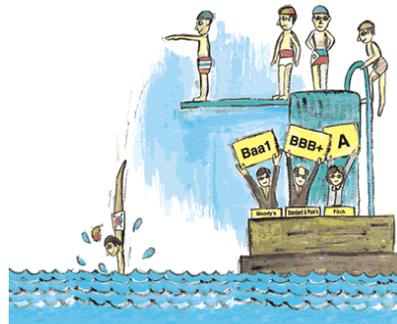
Effets à Encaisser (jours moyen) Etude Comparative Pays	Jours
Finlande	24
Danmark	35
Allemagne	38
Australie	43
GB	50
Irlande	59
France	64
Espagne	73
Itale	84

Effets à Encaisser (jours moyen) Etude Comparative Secteur Industrie	1997 Q3	1996 Q4	1995 Q4
Tourisme et hôtellerie	23	23	20
Bâtiment et travaux publics	28	30	28
Brasserie	35	35	38
Pétrole	42	48	43
Textiles et vêtements	46	49	51
Matériaux de Construction	49	53	46
Pharmaceutique	60	69	61
Papeterie et imprimerie	61	66	64

Source: CCM Corporate Health Check

L'utilisation du rating

- Dans le cadre du projet de réforme du ratio Cooke implique les agences de notation qui n'ont jamais été consultées sur leur volonté de participer au nouveau dispositif.
- Le projet de réforme du ratio Cooke représente un atout considérable pour les agences de notation.

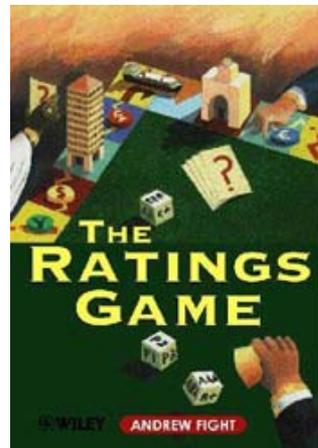


La pertinence des modèles internes

- Le Comité de Bâle propose, aux banques, dans le cadre du nouveau dispositif réglementaire, le choix entre une méthode standard et une notation interne.
- C'est cette seconde proposition qui nous intéresse dans cette partie, puisque, les établissements de crédit devront **progressivement être en mesure de migrer vers l'utilisation de modèles internes**, afin d'affiner **les éléments de calcul** et de pondération des fonds propres en fonction de trois catégories de risques : crédit, opérationnel, et de taux d'intérêt du portefeuille bancaire.

Les modèles internes actuels

- Aujourd'hui, certaines grandes banques utilisent déjà des modèles internes de risque de crédit, même s'ils demeurent **peu évolués** et avant tout **quantitatifs** dans leur fonctionnement.



Avantages

- Les **modèles internes** présentent à ce jour deux avantages majeures:
 - ils permettent aux établissements de crédit de déterminer les **fonds propres réglementaires** ;
 - ils représentent un élément majeur de la politique de gestion actif / passif d'un établissement financier: le rapprochement entre **capital réglementaire et économique**.
- Le **capital réglementaire** est celui auquel les banques doivent se conformer dans le cadre de leur politique de gestion du risque (minimum égal à 8 % des actifs pondérés).
- Le **capital économique** représente capital indispensable au fonctionnement effectif de l'établissement de crédit.
- La différence entre le capital réglementaire et économique peut, par conséquent, représenter un **manque à gagner pour les banques, d'où l'intérêt d'une mise en place d'outils de gestion actif / passif**.
- Il s'agit ici des **IRB (Internal Rating Based Approach)**,

Modeles internes de notation

- Il est utile de rappeler que les modèles internes auxquels nous ferons référence dans ce paragraphe, sont les **modèles internes de notation (IRB)**
 - Les **modèles de défaut** ne considèrent que deux états : le défaut ou l'absence de défaut. Par conséquent, la probabilité de défaut mesurée sur des bases historiques, constitue la donnée principale de ce type de modèles, l'objectif étant de déterminer les pertes résultant de la faillite ;
 - Les **modèles mark-to-market** sont quant à eux fondés sur la probabilité de changer de classe de risque. Il s'agira par exemple de déterminer les probabilités de perte qui pourraient résulter d'une dégradation de la situation financière des émetteurs.
- Ces deux types de modèles ont néanmoins un objectif commun qui est de mesurer la probabilité qu'une banque subisse des pertes supérieures à un certain montant X au cours d'une période donnée.

L'intérêt des modèles internes dans le nouveau dispositif réglementaire

- L'objectif de la réforme étant d'améliorer de manière significative la solidité du système financier international, il est par conséquent important de responsabiliser chaque établissement financier aux risques qu'il court ou qu'il fait courir à l'ensemble du système. Cette démarche passe par le développement de modèles internes au sein de chaque établissement,
- Par ailleurs, l'utilisation de la méthode interne présente un autre intérêt. Contrairement à la méthode standard, comme nous avons pu l'évoquer précédemment, les modèles internes devront concerner tous les actifs bancaires : grandes entreprises, petites et moyennes entreprises, les banques, les souverains et les activités de détail.
- Toutefois, le projet de réforme du ratio Cooke envisage de reconnaître deux types de modèles internes : les modèles internes simplifiés et sophistiqués.
- En réalité, à ces deux modèles, le Comité de Bâle reconnaît également, une troisième catégorie, les modèles avancés.

La mise en place des modèles internes

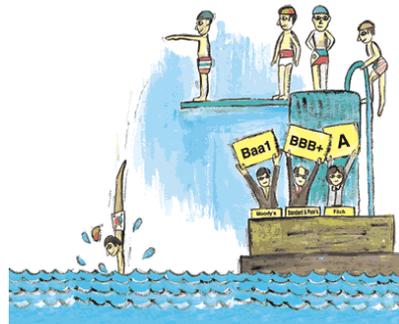
- Elle sera complexe compte tenu de la diversité des modèles existants à ce jour et du coût élevé de leur développement.
- Seuls les grands établissements seront en mesure d'investir dans des nouveaux systèmes d'informations, qui devront pouvoir stocker des nouvelles données et les mettre en parallèle afin qu'elles soient toutes prises en compte dans la phase analytique.
- Autant dire, qu'à court terme, les agences de notation devraient profiter de ce marché en raison de leur expérience dans le domaine.

Mise en œuvre Progressive

- Face aux intérêts de la méthode interne, le Comité de Bâle envisage une **mise en œuvre progressive** afin de permettre aux établissements financiers de **développer eux-mêmes des historiques de données indispensables au calcul des fonds propres, via la détermination des pertes attendues.**
- A l'origine du fonctionnement et de l'efficacité des modèles internes se trouve le problème de leur alimentation en données. Dans le cadre du projet de réforme du ratio Cooke, les principales données de ces modèles concernent, comme évoqué précédemment, la probabilité de défaillance (PD), l'exposition au risque (EAD) de la banque et la perte en cas de défaut (LGD).
- Dans le cas de la France par exemple, **l'existence d'un certain nombre de bases de données comme la centrale des risques et de bilan est un atout majeur pour l'élaboration des modèles internes**, ce qui est loin d'être le cas pour un grand nombre de pays qui appliqueront le projet de réforme.

L'hétérogénéité des données

- Tout d'abord, les **agences de notation** sont inquiètes quant aux **risques d'utilisation de données** qui pourraient être différentes entre les banques.
- En effet, en fonction de la nature des modèles internes, qu'ils soient simplifiés ou sophistiqués, l'origine de ces données seront différentes.



La fiabilité et la précision des données

- Le problème se pose sur la **fiabilité de ces données**. Il s'agit avant tout de la **prise en compte des garanties** et autres techniques de couverture des risques de crédit pris par les établissements financiers.
- En effet, le projet de réforme du ratio Cooke envisage pour le **calcul de la perte attendue** de prendre en compte les **taux de recouvrement et les systèmes de garantie** des banques à l'égard des émetteurs.

L'insuffisance de la durée des séries d'historiques

- Par ailleurs, **les probabilités de défaillance** résultant des historiques de chaque **émetteur ou actif évalué**, **représentent les données minimales que toute banque devra être en mesure de générer** si elle désire mettre en place un modèle interne opérationnel, en mesure d'être validé par les autorités nationales.
- C'est dans ce cadre que **le Comité de Bâle a fixé à trois ans la durée minimale des séries d'historiques** à partir desquelles les banques pourront calculer les probabilités de défaillance.
- Les séries historiques correspondent à l'ensemble des **données financières, comptables et commerciales** à partir desquelles les banques devront calculer les probabilités de défaillance.
- L'obtention de résultats crédibles implique, par conséquent, que **le suivi de ces données s'établissent sur un laps de temps suffisamment étendue** pour que l'évaluation de l'entreprise ne soit pas uniquement affectée par des phénomènes conjoncturels.

L'architecture des systèmes d'informations

- L'alimentation des modèles internes affecte de manière générale, les systèmes d'informations des banques.
- Face à la diversité des données indispensables au fonctionnement des modèles internes, c'est leur volume que les systèmes d'informations devront être en mesure de stocker avant de les analyser.
- Les banques devront désormais disposer d'un ensemble de données concernant à la fois risques de marché, de taux et opérationnels.

L'utilisation de modèles internes opérationnels et crédibles pour 2005

- Pour l'application du projet de réforme du ratio Cooke, ne devrait concerner que les plus grands établissements financiers.
- En effet, ces derniers sont les seuls à disposer à la fois, de séries historiques sur le fonctionnement de leur portefeuille bancaire suffisamment étalée dans le temps, et de moyens financiers pour réaliser une refonte des systèmes d'informations.
- Ce désavantage qui résulte de la taille des établissements financiers incite les agences de notations à distinguer un certain nombre d'opérations ou d'actifs bancaires pour lesquels la majorité des banques ne seront pas en mesure d'évaluer.

La validation des modèles

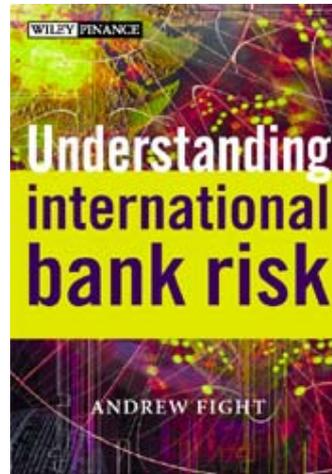
- L'application de la méthode interne dans le cadre de la réforme du ratio Cooke suscite également des interrogations en ce qui concerne la validation des modèles par les autorités de tutelle.
- D'ores et déjà, deux étapes peuvent être identifiées en ce qui concerne la validation de ces modèles.
 - La première concerne la capacité des autorités de tutelle à orienter la mise en place de ces modèles.
 - La seconde, relève quant à elle des moyens disponibles pour juger de leur efficacité.

Les conditions de reconnaissance des modèles internes

- Au stade actuel du projet de réforme, le Comité de Bâle n'a pas encore édicté de critères précis à validation des modèles internes. A ce jour, nous sommes en mesure d'identifier, de la part des autorités de tutelle, trois étapes à l'évaluation des systèmes de rating interne :
 - Tout d'abord, la structure et les différents niveaux de risque du système devront, dans une certaine mesure, être conformes à ceux des évaluateurs externes.
 - Ensuite, les autorités de tutelle devront s'assurer de la capacité du modèle à renouveler régulièrement le portefeuille bancaire à évaluer. Cette étape consiste à faire en sorte que les politiques et procédures d'évaluation mises en place pour l'évaluation des risques, couvrent la totalité du portefeuille ;
 - Enfin, les modèles devront être en mesure prendre en compte l'ensemble des facteurs de risques propres à chaque secteur dans les évaluations réalisées. Cette étape sert à garantir que les banques disposent d'une méthodologie d'évaluation pertinente et optimale à l'analyse de chaque risque de crédit.

La supervision individualisée des modèles internes

- C'est dans le pilier 2 du projet de réforme du ratio Cooke qu'il est fait état du problème des autorités de tutelle.
 - Le premier, interne au secteur de la notation, concerne l'inexistence d'un guide de notation composé des principes du rating,
 - Le second problème est quant à lui externe aux agences de notation et concerne la décision finale du Comité de Bâle sur les pondérations de risque.



Conditions requises par la SEC aux Etats-Unis pour l'obtention du statut de NRSRO

- Les agences de notation devront :
 - Etre reconnues au niveau national (Américain) par les investisseurs comme producteur de ratings de qualité (notion d'outputs du rating) ;
 - Disposer d'un personnel adéquat (à définir?), de ressources financières et d'une organisation qui permettent d'assurer la qualité des ratings et l'indépendance dans leur production ;
 - Utiliser des procédures de ratings systématiques (elles n'ont jamais été définis....) et qui permettent de produire des notations fiables (continuité des méthodologies utilisées) ;
 - Avoir la capacité de contacts approfondis (le golf?) avec les émetteurs, y compris au niveau des dirigeants (code de conduite avec les émetteurs) ;
 - Disposer de procédures internes permettant d'éviter les conflits d'intérêt (voir « sweetheart audit » et « notations sauvages »).

Critères Techniques

- A ces critères de base, d'autres plus techniques et liés aux résultats de leurs analyses, peuvent être évoqués. Cette seconde catégorie de critères pourra notamment être utilisée pour juger de la pertinence et de l'efficacité des classifications réalisées par les agences.
 - Il s'agit, tout d'abord, de vérifier que les appréciations ou les jugements effectués par les agences soient **positivement corrélés (a définir)** avec le risque de défaut des émetteurs.
 - Le second critère, qui mérite également d'être évoqué, tient compte de la **capacité des agences à être proche de l'environnement (analyste du Maroc basé à New York...)** au sein duquel l'évaluation intervient.
 - Le troisième et dernier critère consisterait à contraindre les agences à **évaluer la qualité du contrôle interne de leurs notés (ce qui ils n'ont pas fait lors de le krash Enron)**.
- La réforme du ratio Cooke étant fondée sur cela.

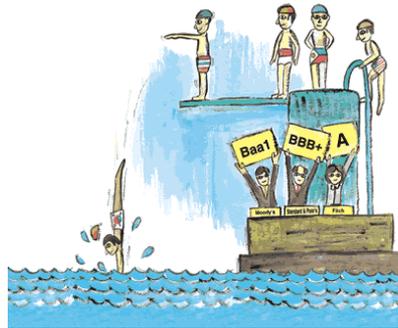
Le maintien de la nature des émetteurs dans la pondération des risques

- L'application de la méthode standard dans le projet de réforme du ratio Cooke pose, comme nous avons déjà eu l'occasion de le démontrer, **un certain nombre de problèmes**.
- Parmi ces problèmes, on peut évoquer la prise en compte par le Comité de Bâle de **la nature des émetteurs**.



La pondération des risques des établissements non-notés

- Afin de ne pas pénaliser les petites et moyennes entités qui ne seraient pas en mesure de développer des modèles internes, ou à défaut, de commander des ratings externes, le Comité de Bâle a, dans sa grille de pondération, fixé entre 20 % et 100 % la pondération des risques des établissements non-notés.



Questions et Discussions

?



?



?



?



?

Pour plus d'informations..... voir



© 2006 Andrew Fight

www.andrewfight.com

Slide 69 of 70

MERCI



Voir notre calendrier de cours sur

Andrew Fight

info@andrewfight.com

<http://www.andrewfight.com>

Voir nos livres sur

<http://www.amazon.com>

<http://www.amazon.co.uk>

© 2006 Andrew Fight

www.andrewfight.com

Slide 70 of 70